Risque sismique

Les séismes sont, avec le volcanisme, l'une des manifestations de la tectonique des plaques.

Un séisme est une fracturation brutale des roches en profondeur le long de failles de la croûte terrestre libérant l'énergie sous forme d'ondes sismiques qui se propagent jusqu'à la surface terrestre. Ces ondes se traduisent en surface par des vibrations plus ou moins importantes du sol. Après la secousse principale, il y a des répliques, parfois meurtrières, qui correspondent à de petits réajustements des blocs au voisinage de la faille. L'importance d'un séisme se caractérise par deux paramètres : sa magnitude et son intensité.

L'aléa sismique est défini suivant une approche probabiliste. Le territoire national est ainsi divisé en 5 zones de sismicité :

- zone 1 : sismicité très faible
- zone 2 : sismicité faible
- zone 3 : sismicité modérée
- zone 4 : sismicité moyenne
- zone 5 : sismicité forte

✔ L'Allier est classé en zone 2 (aléa faible) sauf pour 29 communes dans le sud du département qui sont classées en zone 3 (sismicité modérée).

Source : DDT – SAUDT - BPR Dernière révision du texte : Mai 2023

